

# Systeme de prevention du vol de Kia

Pour les vehicules neufs, d'occasion et d'occasion certifies<sup>MC</sup>.

**KIA Protect**

## L'identification du vehicule : un element dissuasif puissant.

Les vehicules ne possedant aucun indicateur de protection antivol sont une cible tentante pour les voleurs. En fait, avec plus de 400 vols de vehicules chaque jour au Canada, les voleurs d'auto ont l'embaras du choix. Toutefois, l'Antivol de Kia Protect est un systeme conu pour aider a dissuader les voleurs potentiels de s'emparer de votre vehicule. Si votre vehicule etait vole, l'Antivol de Kia Protect augmenterait les chances de le recuperer ou offrirait un escompte destine a reduire le cout d'achat d'un nouveau vehicule.

L'Antivol de Kia Protect est constitue d'etiquettes d'avertissement bien visibles pour les vitres et de numeros permanents preinscrits, graves sur les panneaux de carrosserie de votre vehicule, afin de rendre votre vehicule moins attirant pour les voleurs potentiels. Les numeros permanents preinscrits permettent d'ajouter votre vehicule a une base de donnees nationale afin d'en faciliter le repirage. Les etiquettes pour vitres, repirables par la police, avertiront les voleurs potentiels que votre vehicule est muni d'un systeme antivol. Et puisque les voleurs cherchent des cibles faciles, ils ne seront pas tentes de le voler. Par ailleurs, en cas de vol et de recuperation de votre vehicule, et si celui-ci etait endommage ou si des biens y avaient ete volés, Kia Canada vous rembourserait le montant integral debourse pour l'achat de l'Antivol de Kia Protect. Si votre vehicule vole n'etait pas recupere dans les 30 jours suivant la date du vol ou s'il etait declare une perte totale par votre assureur, votre concessionnaire-vendeur vous accorderait un escompte pouvant atteindre 5 000 \$, applicable a l'achat d'un vehicule neuf ou d'occasion.<sup>1</sup>

## Un moyen efficace de prevenir le vol de votre vehicule.

Les voleurs d'auto ne tenteront pas de voler un vehicule muni de l'Antivol de Kia Protect. Le systeme offre, entre autres :

### Plusieurs options de terme

L'Antivol de Kia Protect offre des options de termes allant de 24 a 84 mois.

### Protection pour vehicules recuperés

En cas de vol et de recuperation de votre vehicule Kia, qui a ete endommage ou dans lequel des biens ont ete volés, le prix d'achat du produit Antivol de Kia Protect sera entierement rembourse.<sup>1</sup>

### Protection pour vehicules non recuperés ou déclarés une perte totale

Si votre vehicule vole n'est pas recupere apres 30 jours ou s'il est recupere et declare une perte totale, le concessionnaire-vendeur vous accordera un escompte pouvant atteindre 5 000 \$, applicable a l'achat d'un nouveau vehicule.<sup>1</sup>

## Identification du véhicule.

Tous les véhicules Kia sont munis de numéros permanents individualisés et discrètement gravés sur divers panneaux de la carrosserie afin d'en assurer le repérage.



Les statistiques démontrent qu'environ 40 % des véhicules volés au Canada ne sont jamais retrouvés.<sup>2</sup> Lorsqu'ils voient les étiquettes pour vitres de l'Antivol de Kia Protect, les voleurs sont immédiatement avertis que votre véhicule est repérable.

## Des statistiques que vous devriez connaître sur les vols d'automobiles.<sup>2</sup>

- Le vol d'automobiles est l'un des crimes les plus fréquemment commis au Canada, selon les données communiquées par la police.
- En 2010, la police a signalé près de 93 000 vols d'automobiles, soit une moyenne quotidienne d'environ 254 véhicules.
- Environ deux tiers de tous les véhicules volés ont été volés dans des espaces publics tels que les aires de stationnement ou les rues. Le tiers restant a été volé dans des résidences privées.
- Le Bureau d'assurance du Canada démontre que le vol d'auto coûte aux Canadiens environ 1 milliard de dollars par année, si on pense aux frais que ces crimes entraînent dans divers domaines, notamment les soins de santé, les services policiers et les frais juridiques, et aux montants qu'il faut déboursier, particulièrement les franchises.<sup>3</sup>

## L'Antivol de Kia Protect offre les avantages suivants :

- Méthode éprouvée pour dissuader les voleurs potentiels de s'emparer de votre véhicule.
- Si votre véhicule est volé et s'il est récupéré dans les 30 jours suivant la date du vol, vous recevrez un remboursement intégral du prix d'achat du produit Antivol de Kia Protect.
- Un escompte pouvant atteindre 5 000 \$ est offert en guise de compensation pour un véhicule non récupéré ou déclaré une perte totale.<sup>1</sup>

Assistance sans frais :  
1 866 475-8864

[kia.ca/kiaprotect](http://kia.ca/kiaprotect)

1. Certaines conditions et limites d'avantages s'appliquent. Consultez le contrat/la police pour obtenir tous les détails.

2. Source : Statistiques Canada, 2010.

3. Source : Le Bureau d'assurance du Canada (2010).

Les informations fournies dans le présent dépliant ne constituent qu'un résumé de certaines modalités du contrat/de la police. Consultez le contrat/la police pour tous les détails sur la couverture et ses exclusions. Les modalités du contrat/de la police ont préséance sur le contenu du présent dépliant. Le contrat/la police peut ne pas être offert(e) dans toutes les provinces et tous les territoires. Les dispositions propres à chaque province et à chaque territoire peuvent varier.

**Pour en apprendre davantage sur les produits de Kia Protect, communiquez avec le concessionnaire Kia de votre région, composez notre numéro sans frais 1 866 475-8864 ou visitez le site [kia.ca/kiaprotect](http://kia.ca/kiaprotect).**

  
Movement that inspires

KP-AT-DIGI-B2C-0923-R1F